EXPLORONS LE MONDE DES DROITS DE LA PERSONNE

Saviez-vous qu'il existe une loi dans notre province pour protéger les droits de la personne? Découvrons-la ensemble!

La Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick (Loi) est une loi spéciale dans la province qui protège les Néo-Brunswickois contre un traitement injuste, appelé la discrimination. La principale mission de la Loi est d'assurer que chaque personne, peu importe comment ils se présentent, qui ils sont et d'où ils viennent, soit traitée de manière juste et avec respect. Cela signifie que personne ne peut être traité injustement en raison de caractéristiques telles que sa race, son sexe, sa religion ou son incapacité. La Loi aide à créer des espaces où chaque personne peut être elle-même sans subir de traitement injuste.

Que sont les droits de la personne et comment sont-ils protégés dans notre province?

Les droits de la personne sont un ensemble de règles importantes qui nous disent « Traitons tout le monde avec respect, car nous sommes tous et toutes des êtres humains! » La partie le plus importante de ce concept est de comprendre que chaque personne a de la valeur et mérite d'être traitée de manière juste et respectueuse.

Ces règles aident les gens à comprendre et à promouvoir la justice, l'égalité et le respect au sein de nos communautés. Elles contribuent aussi à faire tomber les barrières pour les personnes qui ont subi un traitement injuste dans le cadre de démarches d'emploi ou durant leurs courses, leurs études ou leur recherche de logement en raison de la couleur de leur peau, de leur lieu d'origine, de leur ascendance, de leur situation familiale ou d'autres caractéristiques protégées.

La législation sur les droits de la personne garantit que chacun est traité avec justice et dignité et bénéficie d'un accès égal aux opportunités dans les différents domaines de sa vie.

La Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick

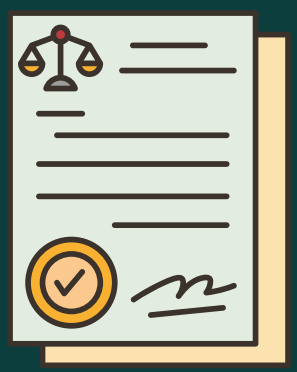

Si jamais vous avez l'impression de subir un traitement injuste en raison de votre race, de votre sexe, de votre incapacité, de votre religion, de votre âge ou de toute autre caractéristique protégée, la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick (Commission) peut vous aider! La Commission est l'organisme provincial qui veille au respect des droits de la personne au Nouveau-Brunswick.

Vous pouvez informer la Comission de votre situation en déposant une plainte, qui sera examinée. de votre situation en déposant une plainte, qui sera examinée. Il s'agit là du processus de plainte. La Commission joue un rôle d'enquêteur, en examinant les détails de votre situation comme un détective, pour comprendre ce qui s'est passé.

La Commission examine les plaintes en toute impartialité. Cela signifie qu'elle ne prend pas parti. Parfois, la Commission tente de résoudre une situation par l'intermédiaire d'un processus de médiation, dans le cadre duquel les deux parties conviennent d'une solution.

Au besoin, la Commission peut envoyer une plainte à la Commission du travail et de l'emploi. La Commission du travail et de l'emploi est une équipe de spécialistes juridiques indépendants qui se penchent de plus près sur la situation et qui prennent une décision juste et respectueuse des droits de chaque partie.

Si la Commission du travail et de l'emploi constate qu'il y a eu discrimination, elle peut ordonner certaines mesures pour redresser la situation de la personne qui a subi un traitement injuste. Ce sont là des mesures de réparation. Par exemple, la Commission du travail et de l'emploi peut ordonner des excuses, des changements de comportement, de règles ou de pratiques, voire une indemnisation pour réparer le préjudice causé.

Le système d'observation de la Commission est un processus juridique qui veille à ce que toutes et tous respectent les règles établies par la Loi sur les droits de la personne. Si une personne est victime d'un traitement injuste, le processus peut l'aider à obtenir justice et indemnisation pour ce qu'elle a subi.

Quelles caractéristiques sont protégées au Nouveau-Brunswick?

La Loi comprend 16 caractéristiques protégées, connues sous le nom de motifs de distinction. Cela signifie qu'il est illégal de traiter quelqu'un différemment ou injustement en raison de l'une des identités ou caractéristiques personnelles suivantes :

- Race
- Couleur
- Origine nationale
- Ascendance
- Lieu d'origine
- Croyance ou religion
- Âge
- Incapacité physique
- Incapacité mentale
- État matrimonial
- Situation familiale
- Sexe
- Orientation sexuelle
- Identité ou l'expression de genre
- Condition sociale
- Convictions ou activités politiques

La Loi protège aussi les Néo-Brunswickois contre le harcèlement sexuel et les représailles. Il y a représailles lorsque vous êtes victime d'un traitement injuste parce que vous avez déposé une plainte auprès de la Commission ou que vous avez aidé la Commission à traiter la plainte de quelqu'un d'autre.

Que signifient ces motifs protégés?

Les motifs protégés représentent diverses parties de notre identité, également appelées identités personnelles, qu'il est important de protéger et de respecter. La protection de ces motifs vise à faire en sorte que tout le monde soit traité de façon équitable et avec gentillesse, quelle que soit son identité.

Race	Appartenance à un certain groupe de personnes qui ont des origines similaires, p. ex. Noirs, Blancs, Asiatiques, Autochtones, etc.
Couleur	Couleur de la peau d'une personne.
Origine nationale	Pays où est née la personne, p. ex. Canada, Nigeria, Équateur, Syrie, etc.
Ascendance	Fait d'être apparenté ou né dans un groupe qui partage des antécédents culturels et ethniques similaires, p. ex. Premières Nations, anglophones, Acadiens, Latinos, etc.
Lieu d'origine	Lieu de naissance de la personne, pays ou province/État, p. ex. Nouveau-Brunswick, Ontario, etc.

Croyance ou religion	Croyances et pratiques d'une personne, y compris sa foi, p. ex. bouddhisme, islam, catholicisme, etc. Il peut aussi s'agir d'une conviction profondément ancrée, comme le végétalisme (aucune consommation de produits provenant d'animaux).
Âge	Le groupe d'âge de la personne, p. ex. enfant, jeune adulte, aîné, etc.
Incapacité physique	Comprend les défis physiques auxquels peut se heurter la personne en raison de blessures, de maladies ou d'affections dont elle est atteinte depuis sa naissance. Il peut notamment s'agir de problèmes de dos, de diabète (une maladie qui se répercute sur la façon dont le corps assimile le sucre), de problèmes cardiaques, d'un cancer et d'autres types d'affections.
Incapacité mentale	Comprend les difficultés auxquelles fait face la personne relativement à ses pensées, à ses sentiments, à son apprentissage ou à sa compréhension. Il peut notamment s'agir d'un trouble du développement, comme le syndrome de Down, qui peut se répercuter sur la façon dont la personne apprend et comprend les choses. Cela englobe aussi les maladies mentales, comme la dépression ou l'anxiété, qui peuvent entraver l'accomplissement des tâches quotidiennes. La notion d'incapacité mentale s'entend aussi de problèmes comme la dyslexie ou le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH), qui rendent les apprentissages plus difficiles.
État matrimonial	État civil d'un individu, p. ex. marié, célibataire, veuf (conjoint décédé), divorcé (dont le mariage a pris fin) ou en union libre (vivre comme un couple marié). La notion englobe aussi le fait d'être marié à une certaine personne ou de s'occuper d'un conjoint.
Situation familiale	Désigne la situation dans laquelle se trouve la famille. Cela englobe le fait d'avoir ou non des enfants et d'avoir des liens avec des proches (parents, frères et sœurs ou grands-parents). Cette notion englobe aussi le fait de s'occuper de ses proches, p. ex. le fait d'amener un membre de la famille chez le médecin lorsqu'il est malade.
Sex	S'entend du sexe de la personne à la naissance (garçon ou fille). Cela englobe aussi des situations liées à une grossesse (avoir un bébé), à la possibilité d'une grossesse et à tout ce qui se rapporte à la grossesse (comme l'allaitement d'un bébé).
Sexual orientation	Type de personnes pour lesquelles une personne éprouve des sentiments ou de l'amour. Cela peut englober le fait d'aimer des personnes du même sexe (p. ex. homosexuel ou lesbienne), des personnes des deux sexes (p. ex. bisexuel), du sexe opposé (hétérosexuel) ou autre.
Identité ou expression de genre	L'identité de genre désigne la façon dont une personne se situe par rapport à son genre, comme le fait de se sentir homme, femme, les deux, ni l'un ni l'autre ou encore comme une personne non binaire ou bispirituelle. L'identité de genre de la personne peut être différente du sexe qui lui a été assigné ou étiqueté à la naissance. Par exemple, une personne peut naître garçon, mais déclarer être une fille lorsqu'elle grandit. L'expression de genre renvoie à la façon dont la personne affiche son genre auprès des autres par son comportement, sa tenue vestimentaire, son apparence, son nom ou ses pronoms (il/lui, elle, iel).
Condition sociale	L'argent qu'une personne reçoit de son travail, le type de travail qu'elle exerce, le niveau de scolarité qu'elle a atteint ou l'école qu'elle a terminée (comme le fait d'avoir un diplôme de fin d'études secondaires). Par exemple, les gens qui reçoivent du soutien financier du gouvernement pour subvenir à leurs besoins (aide sociale) sont protégés en vertu de ce motif.
Convictions ou activités politiques	Les convictions politiques de la personne ou sa participation à des activités politiques. Cela englobe des activités comme l'adhésion à un parti politique (libéral, vert, conservateur, etc.), la défense de ses convictions, la participation à des manifestations, la candidature à un poste d'élu gouvernemental ou l'aide apportée à un candidat pendant les élections.

La Loi vous protège contre la discrimination :

- lorsque vous louez un appartement (logement);
- lorsque vous faites des courses ou mangez dans un restaurant (services);
- lorsque vous allez l'école (services);
- lorsque vous postulez à un emploi ou lors d'une entrevue (emploi);
- lorsque vous êtes membre d'un syndicat (association professionnelle).

Inclusion en milieu scolaire

Pensez à votre école comme à une équipe sportive où chaque élève est un joueur important. La Loi encourage les écoles à inclure tout le monde et à prendre en compte les besoins de chacune et de chacun en classe pour faire en sorte que personne ne se sente exclu. C'est comme avoir une équipe où chaque joueur apporte quelque chose de spécial au jeu! Ainsi, nous apprenons les uns auprès des autres, nous apprenons de nos différences et nous faisons en sorte que nos écoles soient des équipes fortes et solidaires où tout le monde se sent bienvenu et inclus.

Quels sont mes droits en tant qu'élève?

Comme élève, vos droits de la personne sont protégés de diverses façons. Voyons ce que cela signifie pour vous et vos amis :

Traitement juste pour tout le monde : droit à un environnement exempt de harcèlement ou de discrimination

Cela signifie que vous avez droit à un traitement juste, quelle que soit votre origine ou votre caractéristique protégée. Si quelqu'un vous traite injustement, vous exclut ou se moque de vous en raison de votre race, de votre religion, de votre incapacité, de votre identité de genre ou de toute autre caractéristique protégée, la Loi peut intervenir pour vous garantir un milieu d'apprentissage respectueux.

Soutien aux besoins des élèves : droit à des mesures d'adaptation

À l'école, vous avez droit à des mesures d'aide supplémentaires pour répondre à vos besoins. Les mesures d'adaptation sont des outils qui vous aident à naviguer dans votre parcours scolaire et qui facilitent vos apprentissages d'une façon qui tient compte de vos besoins particuliers. Par exemple, si vous avez besoin de plus de temps pour un examen parce que vous apprenez et lisez à votre propre rythme en raison d'un trouble de l'apprentissage, l'école a la responsabilité de vous apporter ce soutien! Les écoles sont aussi tenues de fournir d'autres types de soutien, comme des espaces calmes pour la prière, des menus particuliers pour des motifs religieux, des toilettes non genrées, etc., afin de répondre aux divers besoins des élèves.

Un espace sécuritaire pour tout le monde : le droit d'être à l'abri des brimades

Les brimades n'ont pas leur place dans un milieu scolaire respectueux! La Loi garantit votre droit à une vie scolaire exempte de brimades, p. ex. si on vous harcèle en raison de votre religion, de votre race, de votre incapacité ou de votre nationalité. Si une personne vous harcèle en raison d'une caractéristique protégée, votre école a la responsabilité de mettre fin aux brimades et de maintenir un milieu scolaire sécuritaire et inclusif pour vous et tous les autres élèves de l'école.

Si l'école ne protège pas vos droits, vos parents et vous pouvez vous adresser à la Commission.

Quelles sont mes responsabilités en tant qu'élève?

Il est important de comprendre que les droits s'accompagnent de responsabilités. Tout comme vous avez le droit d'être traité avec justice et respect, vous avez le devoir de traiter les autres avec justice et respect. En respectant les droits de vos camarades de classe, vous contribuez à créer une école amicale et accueillante où tout le monde se sent valorisé, en sécurité et capable de faire de son mieux. Voyons quelles sont vos responsabilités à l'école :

Respecter la dignité de tous et toutes : Responsabilité de créer un environnement exempt de harcèlement ou de discrimination

Il est important de traiter tout le monde de façon juste, quelle que soit son origine ou sa caractéristique protégée. Cela signifie que vous ne devez pas traiter les autres injustement, les exclure ou vous moquer d'eux en raison de leur situation familiale, de leur incapacité, de leur orientation sexuelle ou de toute autre caractéristique protégée.

En tant que membre important de votre communauté scolaire, vous avez la responsabilité de contribuer à un milieu d'apprentissage respectueux où tout le monde se sent valorisé et inclus.

Promouvoir un environnement sûr : Responsabilité de mettre fin aux brimades

Les brimades ne sont jamais acceptables dans un milieu scolaire respectueux! Vous avez la responsabilité de faire en sorte que tout le monde se sente en sécurité et inclus en classe. Si vous êtes témoin de brimades envers une personne en raison de sa nationalité, de son ascendance, de son identité sexuelle ou d'une autre caractéristique, il est important de vous faire entendre et de poser des gestes pour y mettre fin.

En tant qu'élève respectueux des droits de la personne des autres, vous ne devez jamais adhérer à des comportements injustes ou intimidants à l'égard de vos camarades de classe. En faisant preuve de gentillesse et de respect envers les autres, vous favorisez un milieu scolaire où tout le monde se sent valorisé et peut apprendre sans crainte.

Soutenir vos camarades de classe : Responsabilité de respecter les mesures d'adaptation

À l'école, vous avez la responsabilité de soutenir et de respecter vos camarades qui bénéficient de mesures d'adaptation. Ces mesures d'adaptation sont importantes pour leur réussite et leur bien-être dans le milieu d'apprentissage. En respectant leurs mesures d'adaptation, vous contribuez à favoriser une atmosphère inclusive où tous les élèves peuvent réussir sur le plan scolaire et social.

Votre compréhension et votre soutien favorisent une culture scolaire positive où tout le monde se sent valorisé et habilité à atteindre son plein potentiel. Respecter une mesure d'adaptation signifie ne pas faire de commentaires ni de plaisanteries sur une mesure accordée à une personne ni dire que c'est injuste. Les mesures d'adaptation servent à aider tout le monde à réussir et à avoir les mêmes chances à l'école!

ACTIVITÉS : DÉCOUVRONS L'UNIVERS DES DROITS DE LA PERSONNE

Mots croisés sur les droits de la personne :

1. Complétez la grille à l'aide des indices fournis.
2. Après avoir découvert les mots, créez un glossaire et écrivez vos propres définitions de chaque terme selon votre compréhension.
3. Faites part de vos définitions à un coéquipier ou au reste de la classe pour discuter et en apprendre sur le point de vue des autres.

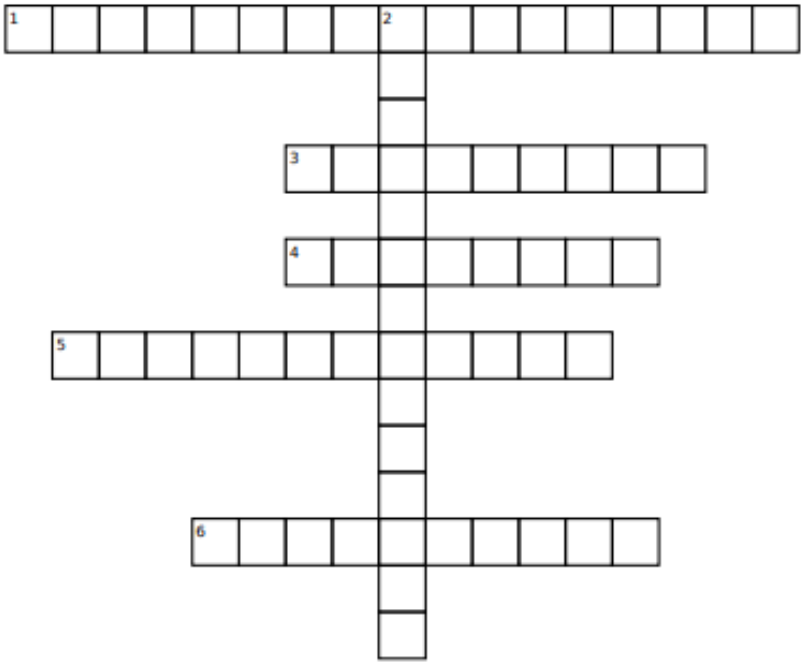

ACTIVITÉS : DÉCOUVRONS L'UNIVERS DES DROITS DE LA PERSONNE

Indices :

Horizontalement :

1. Ces mesures de soutien supplémentaires aident les élèves au fil de leur parcours scolaire et leur permettent d'apprendre plus facilement d'une manière qui tienne compte de leurs besoins particuliers.

3. Ce concept incite les écoles à inclure tout le monde dans toutes les activités scolaires afin que personne ne se sente exclu.

4. Ce comportement, qui n'a pas sa place dans un milieu scolaire respectueux, englobe des comportements comme des moqueries à l'égard d'une personne en raison de son incapacité ou de son origine nationale, etc.

5. Cela se produit lorsque vous êtes victime d'un traitement injuste parce que vous avez déposé une plainte ou aidé la Commission à traiter la plainte de quelqu'un d'autre.

6. Si vous avez l'impression d'être traité injustement en raison de votre race, de votre sexe ou d'une autre caractéristique protégée, cette peut vous aider.

Verticalement :

2. Cela se produit quand une personne est traitée différemment ou injustement en raison d'une caractéristique protégée comme son ascendance, sa situation familiale ou son incapacité.

Utilisons les nouveaux concepts que nous avons appris!

Insérez les mots de la banque ci-dessous dans les phrases qui suivent. Après avoir terminé, ajoutez ces nouveaux mots à votre glossaire et créez vos propres définitions.

1. Tout le monde a la _____ de respecter les droits des autres.
2. Sandra a des difficultés d'apprentissage, alors l'école lui offre une _____. Elle a un assistant en éducation qui l'aide pendant ses cours.
3. Parfois, la Commission peut résoudre des plaintes par la _____, en aidant les deux parties à trouver une solution ensemble.
4. La race, l'incapacité physique, la situation familiale et l'identité de genre sont des exemples de _____.
5. Si vous croyez qu'une personne vous a traité injustement, vous pouvez déposer une _____ auprès de la Commission.
6. Les croyances et les pratiques des gens, comme la fréquentation d'une église, la prière ou le port de certains vêtements, comme un hijab, font partie de leur _____.
7. La _____ est une équipe de spécialistes qui peut prendre une décision concernant une plainte.
8. La _____ est une loi particulière au Nouveau-Brunswick qui protège vos droits en tant qu'élève.
9. Les personnes qui font face à des défis physiques en raison de blessures, de maladies ou d'affections dont elles sont atteintes depuis leur naissance ont peut-être une _____.

Banque de mots :

- Loi sur les droits de la personne
- Plainte
- Incapacité physique
- Médiation
- Mesure d'adaptation
- Commission du travail et de l'emploi
- Responsabilité
- Religion
- Motifs protégés

ACTIVITÉS : DÉCOUVRONS L'UNIVERS DES DROITS DE LA PERSONNE

Que signifient les droits de la personne pour vous? Écrivez quelques phrases que vous lirez à la classe.

Défi de création d'affiches sur les droits de la personne

Créez des affiches pour sensibiliser votre milieu scolaire ou votre communauté aux droits de la personne. Utilisez ce que vous avez appris sur la Loi sur les droits de la personne dans vos créations.

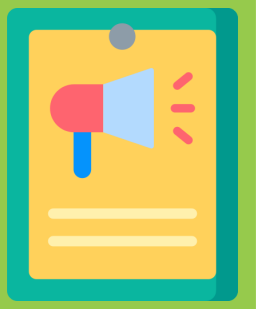

Bande dessinée sur les droits de la personne

Illustrez et rédigez une bande dessinée mettant en évidence l'importance du respect des droits de la personne dans différentes situations du quotidien à l'école, au travail, etc.

Faire la connaissance des superhéros des droits de la personne de votre région!

Faites une recherche sur les héros locaux des droits de la personne qui ont contribué grandement aux droits de la personne au Nouveau-Brunswick. Il peut notamment s'agir de personnages historiques, de militants ou de leaders communautaires.

Présentez le héros de votre choix en classe et faites preuve de créativité! Vous pouvez dessiner le portrait de votre héros, créer une présentation PowerPoint, réaliser une vidéo ou composer une chanson, etc.

Indice : Vous pouvez faire une recherche sur la page Web « Récipiendaires du Prix des droits de la personne du Nouveau-Brunswick » pour en savoir plus sur les pionniers des droits de la personne dans notre province!

ACTIVITÉS : DÉCOUVRONS L'UNIVERS DES DROITS DE LA PERSONNE

Apprenons les uns des autres! En équipe de deux, interrogez-vous à tour de rôle. Faites part de votre conversation à la classe.

- Pouvez-vous penser à une histoire, un film ou un livre dans lesquels les personnages ont fait face à des défis liés à leurs droits de la personne? Que s'est-il passé?
- Pourquoi croyez-vous qu'il est important que les écoles mettent fin aux brimades et les préviennent activement, surtout lorsqu'elles sont liées à des caractéristiques protégées?
- Si vous pouviez ajouter un nouveau droit de la personne à la Loi sur les droits de la personne spécifiquement pour les élèves, quel serait-il et pourquoi?
- Pourquoi croyez-vous qu'il est important que les élèves apprennent à connaître les droits de la personne?
- De quelles manières les élèves peuvent-ils contribuer à faire de notre école un espace sécuritaire pour tout le monde, conformément à la Loi sur les droits de la personne?
- Si vous pouviez créer un projet pour enseigner les droits de la personne aux autres élèves de votre école, quel serait-il et comment vous y prendriez-vous?

Rédiger une charte des droits de la personne pour la classe

Avec toutes vos nouvelles connaissances sur les droits de la personne, votre classe peut maintenant créer sa propre charte des droits de la personne! En petits groupes, vous allez réfléchir aux différents éléments que vous aimeriez inclure dans votre charte pour un comportement respectueux en classe. Chaque groupe échangera ses idées avec la classe afin de parvenir à un accord sur les éléments à inclure dans la charte.

Après l'avoir examinée et y avoir apporté les modifications nécessaires, vous adopterez officiellement la charte en tant que classe, afin qu'elle guide vos actions pour faire de votre classe un lieu de respect et d'inclusion. Réfléchissez à cette expérience et élaborez un plan pour veiller au respect de votre charte des droits de la personne tout au long de l'année scolaire.

Réfléchissons ensemble : Quelles initiatives pourrions-nous lancer dans notre école pour la rendre plus inclusive et plus accueillante pour tous les élèves?

_____

_____

_____

_____

_____

Visitez le site Web de la CDPNB et ses pages sur les réseaux sociaux pour accéder à des ressources précieuses, pour en apprendre plus sur les droits de la personne et pour rester au courant des dernières nouvelles et initiatives en matière de droits de la personne dans la province!

www.gnb.ca/hrc-cdp

https://www.facebook.com/HRCNB.CDPNB/

https://twitter.com/HRCNB_CDPNB